



A l'attention des responsables de clubs et entraîneurs

Concerne : Handijudo

Comme vous avez pu le remarquer sur le site FFBJ, la Commission Kibo étend son domaine d'activité au secteur du handicap physique : déficients visuels (D.V.), déficients auditifs (D.A.) et personnes à mobilité réduite (P.M.R.). Je suis chargé de son développement au sein de la Commission Kibo.

Pour réaliser cette mission, je souhaite en priorité m'appuyer sur les clubs et entraîneurs qui accueillent déjà des sportifs de ces trois catégories. C'est pourquoi vous m'aideriez beaucoup en remplissant la fiche d'identification en annexe, et en me la renvoyant (raymondpropson@gmail.com), si possible avant le 1^{er} mai prochain.

A partir des résultats de ce recensement, je souhaite :

- Pouvoir réunir les entraîneurs concernés pour échanger sur les méthodes spécifiques d'entraînement de ces sportifs.
- Organiser périodiquement des entraînements spécifiques, au niveau fédéral, avec les sportifs concernés et une sélection de sportifs valides, aptes à travailler avec eux (en visuel et en masqué pour les D.V.)
- Mettre un focus sur les D.V., avec en perspective une présence aux Jeux Paralympiques de 2024. Pour rappel, les JP acceptent exclusivement les D.V. pour le judo.

J'espère que vous serez nombreux à répondre à cette demande

Avec mes salutations cordiales et sportives,

Raymond PROPSON